

Compte rendu de la réunion Agriculture et Biodiversité

En mairie de Savigny le Temple le 22 mars 2017.

Participants :

- Mme. Laurent-Daviot, en charge de l'Agenda 21 de Savigny le Temple
- Mme. Colin, Assistante de Direction, Développement et Urbanisme
- M.Conq, maire adjoint délégué au développement soutenable - Agenda 21
- M.Chauveau, directeur de cabinet de Savigny le Temple
- M.Flament, chargé de mission Agriculture et biodiversité à GPS
- M.Signole, directeur de la ferme d'Arvigny et de la cueillette de Servigny
- M.Bernheim, Association des Bois du Canton
- M.Heitz, ARNASSEN

Après un rapide tour de table, F.Heitz expose une vision des difficultés de l'agriculture sur Sénart et des problèmes rencontrés par les habitants.

Point de départ : le développement durable et ses trois composantes :

Sur notre territoire de Sénart, le développement économique a été prioritaire par rapport aux deux autres piliers du développement durable. Ce qui a aussi entraîné par la suite un certain développement « social » caractérisé par l'emploi. Les sites logistiques ont fait miroiter les embauches potentielles.

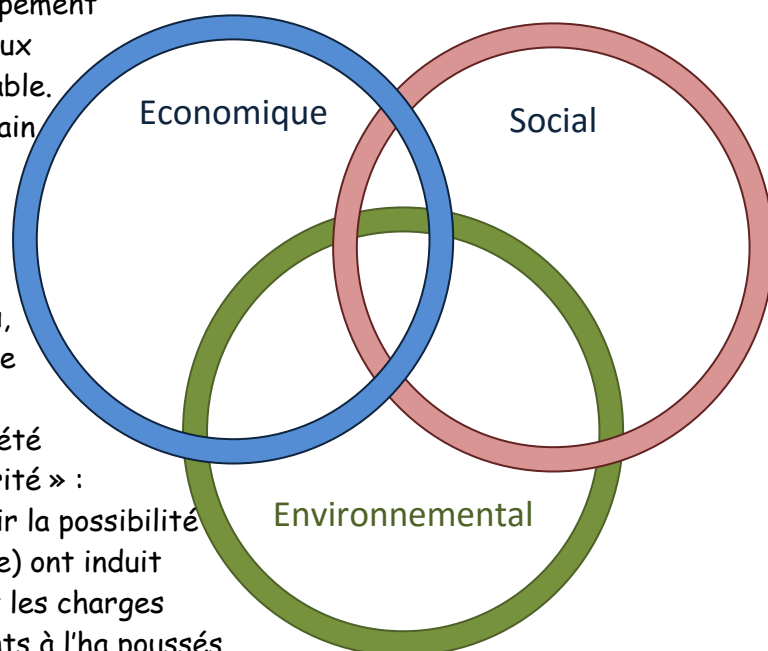
Au contraire, les terres agricoles ont reçu, de fait, le titre de réserve foncière pour le développement de la « ville nouvelle ».

La plupart des exploitations agricoles ont été conduites à prendre le parti de la « précarité » :

le statut précaire de ces parcelles (à savoir la possibilité de non reconduction d'une année sur l'autre) ont induit un système cultural simplifié, en réduisant les charges au maximum (très peu d'emplois, rendements à l'ha poussés

par de l'agrochimie, utilisation maximale de la SAU, assolement réduit à blé-betteraves-colza, investissement réduit dans le matériel). L'environnemental a été largement négligé, la biodiversité supprimée (disparition des haies, des chemins ruraux, bosquets éliminés, etc.). Seuls quelques projets portés par quelques jeunes agriculteurs ont pu sauvegarder et équilibrer des exploitations plus durables tournées avec un véritable échange rural-urbain. La cueillette de Servigny en est un exemple remarquable, alliant développement économique, social et environnemental. Cependant, il n'est pas envisageable de monter des « cueillettes » partout.

La destruction organisée de la biodiversité sur de larges parties de ce territoire a eu des conséquences dramatiques : ainsi, le nombre de cas de cancer identifiés sur le petit



hameau de Noisement est impressionnant, et il est maintenant de notre responsabilité collective de redonner du sens à notre mode de développement. Si les exploitants des entrepôts logistiques se donnent bonne conscience en annonçant des plantations d'arbres, des tontes de pelouses par des moutons, l'implantation de ruches, il n'en demeure pas moins que la reconquête de la biodiversité n'est certainement pas en route.

Pour commencer à recréer du « vivant » sur notre territoire, il est nécessaire de laisser la nature le faire sur des espaces qu'elle peut reconquérir si on lui laisse la possibilité de le faire. Or le foncier est sous pression ! La question reste donc en suspens.

D'un autre côté, les exploitants agricoles considèrent toujours qu'ils ont été frustrés par le développement de la ville, et ne sont toujours pas prêts au dialogue. Des tentatives ont été lancées depuis plus de 15 ans avec l'association « Les Champs de la Ville », qui s'est éteinte pour laisser la place aux autres acteurs du territoire. Ces derniers ont instauré une « Charte Agricole de Sénart », signée officiellement en 2014, mais qui n'a toujours pas de résultat concret.

Les habitants souhaitent que des projets d'une agriculture plus « durable » se concrétisent, et manifestent une nouvelle fois leur volonté de vivre plus sainement sur leur territoire. Pour ce faire, le territoire a besoin d'espaces libres de toute pression foncière, afin que la « nature » puisse les recoloniser. L'homme ne pourra qu'aider le vivant, mais en aucun cas le « créer/fabriquer ». D'autre part, les trames vertes et bleues devront être reconnues et protégées. Elles serviront de couloir/ liaison de biodiversité entre ces espaces libérés. Afin de faciliter cette circulation du vivant, les haies bocagères (multiplicité des essences) devront être créées. Distantes de 200 mètres environ elles serviront d'abri/ refuge aux auxiliaires de culture et permettront de limiter les intrants dans les grandes cultures céréalières. Enfin, ces implantations vont permettre de restructurer les paysages afin de les rendre plus harmonieux et communiquant une nouvelle vision de la relation ville-campagne indispensable pour l'attractivité du territoire (Cf. La Bergerie de Villarceaux).

Afin d'initialiser le processus de changement, un travail de concrétisation serait lancé sur le territoire du **plateau de Rougeau/ Monbréau**. La surface de 350ha environ reste à taille humaine, mais est bien visible des visiteurs de passage. D'autre part, la diversité de la topologie et les pôles d'attraction déjà existants peuvent aider à l'instauration du projet de changement.

Les facteurs clés de succès sont nombreux :

- Couloir de biodiversité reconnu au SRCE et au SDRIF entre les forêts de Rougeau et de Bréviande (trame verte)
- Cours d'eau et étangs structurant la topologie de l'espace - étangs du Balory, du Coulevrain du Follet - rus de Balory, du coulevrain (trame bleue) - Zones humides d'observation.
- Exploitants agricoles bien identifiés et peu nombreux (4/5)
- Territoire de chasse et de pêche
- Lisières de forêts et espaces forestiers remarquables parc du Pavillon Royal
- Habitants sensibilisés aux problèmes de l'agriculture et de la forêt
- Elevage de bovins à Saint Leu et deux haras Saint Leu et Seine-Port

- Site traversé par PR2, PR3 et le GR2
- Proximité des bords de Seine (tourisme)
- Subventions pour reconstituer des haies (Chambre d'Agriculture S&M - cf plaquette)

Les facteurs de risques/ les freins :

- Exploitants agricoles toujours opposés à la ville nouvelle
- Facteur économique : pourquoi changer une exploitation qui rapporte ?
- Bail précaire - bail rural : pourquoi faire ? Les acteurs du territoire sont-ils mûrs ?
- Vieillesse des exploitants peu enclins à changer
- Faibles connaissances en agronomie sur le territoire
- Hostilité de la Chambre d'agriculture vis-à-vis de Sénart - territoire en déclin et hors des préoccupations Seine & Marnaises

Comment passer à l'action ?

Renouer un contact avec la profession agricole est indispensable. Redonner confiance à l'agriculteur reste un objectif complexe du fait de l'historique de la situation. Il apparaît donc que l'intervention de compétences reconnues dans un premier temps reste incontournable : la recherche d'un conseiller technique (ou plusieurs) de la chambre d'agriculture de Seine & Marne de manière à établir un premier contact sur la base d'un langage commun.

Chaque exploitation a ses spécificités :

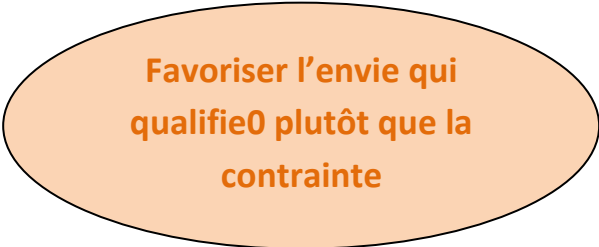
Pour renouer le contact, et tenter de redonner confiance, il convient de considérer chaque exploitation du plateau comme une unité propre.

Dans un premier temps, l'analyse de chaque exploitation peut apporter des informations utiles pour améliorer la suite des échanges avec l'exploitant.

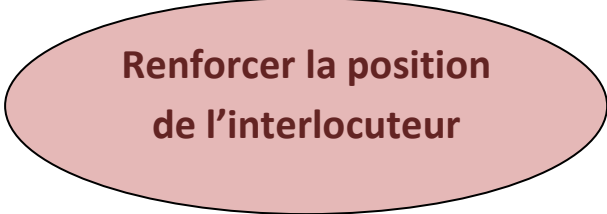
En fonction de cette première observation, technique - agronomique - économique, ainsi que sociale, et après avoir examiné les stratégies de changement envisageable, la rencontre peut-être tentée afin de recueillir les premières réactions.

Des compétences spécifiques extérieures sont indispensables pour la réussite du projet : Agro Paris Tech - Sol et Civilisation,...

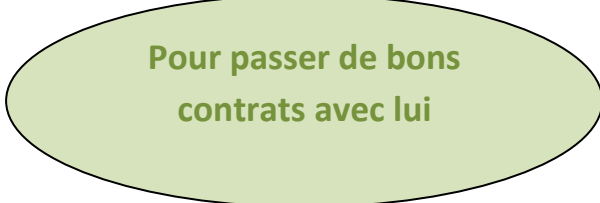
Certaines sont connues et ont déjà travaillé sur le territoire concerné.



Favoriser l'envie qui qualifie plutôt que la contrainte



Renforcer la position de l'interlocuteur



Pour passer de bons contrats avec lui